DLP 19-6-95023711

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN 0758 2390

Avertissements agricoles



BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

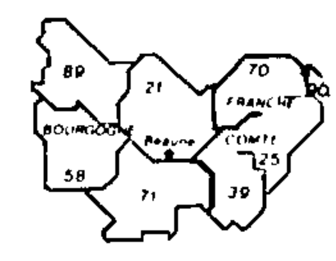
Z.I. NORD B.P. 177 · 21205 BEAUNE Cédex

ABONNEMENT ANNUEL : 300 F

☎ 80.26.35.45

EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin 14 - 13 juin 1995



MAIS

Stade 4-5 feuilles à 10-11 feuilles. Faible pousse végétative excepté en sols sains et en situations abritées.

Désherbage

Les désherbages de post-levée ont enfin commencé . grâce à la bonne perméabilité de la cuticule des adventices et à une hygrométrie rarement inférieure à 50 % les efficacités observées sont satisfaisantes.

Pour les anti-liserons appliqués à faible dose après le stade 6 feuilles du maïs, une deuxième application, toujours à faible dose, sera utile pour contrôler le liseron (notamment le liseron des haies) 7 à 10 jours après la première intervention.

Pucerons

Quelques individus sont observés mais aucun développement de colonies.

Pyrale

Suite au printemps froid que nous venons de connaître le vol de pyrale sera tardif. Alors que début juin nous étions sur une configuration proche de 1992 ou 1994, les faibles températures de la première décade de juin nous placent en situation tardive du type 1988 ou 1991.

La nymphose a débuté à Beaune le 6 juin et le 12 juin à Dannemarie/Crête (25) mais le pourcentage de nymphose reste très faible encore Aucune capture n'est observée en culture

Sauf très fortes remontées des températures durant la fin juin, le vol de pyrale sera tardif La période de traitement pourrait alors encadrer le 14 juillet.

Parcelles à environnement contraignant: Certaines parcelles de maïs à proximité d'habitations, points d'eau, cours d'eau, zones de captages... posent problème dans le cadre de traitements aériens. Dans ces situations prévoir dès à présent un autre moyen de protection : trichogrammes, applications par voie terrestre.

BLE

Stade Formation des grains à grains laiteux.

Maladies des épis

Les premiers symptômes de **septoriose** en parcelles témoins non traitées et de ***fusariose nivale*** sont observés (glumes porteuses de taches blanches, bordées de noir avec parfois de petits points noirs au centre), par contre les autres fusarioses (*roseum-culmorum*) sont très peu présentes en raison des faibles températures lors des précipitations intervenues à la floraison

Préconisation : Compte tenu des stades du blé et de la difficulté de lutte contre les fusarioses, une intervention ne se justifie pas, d'autant plus que les symptômes sont déjà présents.

Pucerons sur épis

Globalement les populations sont en régression on observe actuellement de 10 à 40 % d'épis colonisés mais sans fortes colonies et avec de très nombreuses manifestations d'auxiliaires en particulier présence de momies (pucerons parasités par un hyménoptère = micro-guêpe). De plus la climatologie reste défavorable.

Préconisation : Même si la pression pucerons se réduit et si les forts risques sont passés, restez vigilant jusqu'au stade grains laiteux-pâteux.

ORGE DE PRINTEMPS

Stade Fin gonflement à épiaison.

Maladies foliaires

La pression d'**helminthosporiose** se poursuit. On observe actuellement des symptômes sur avant-dernière et dernière feuille.

POIS

Deuxième traitement fongicide

TOURNESOL

Protection phomopsis

P26

Imprimerie de la Station BOURGOGNE FRANCHE COMTE Directeur Gérant G. RIFFIOD N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse 1700 AD

Réaliser le second traitement si cela n'est déjà fait, avec un fongicide polyvalent à bonne action sur helminthosporiose.

Insectes

Localement (Charny - 89) des dégâts de tordeuse des céréales (*Cnephasia*) sont observés. Plus fréquemment certaines parcelles présentent des dégâts de lémas (criocères dont les larves ressemblent à de petites limaces) : en Val d'Amour (39) et dans le Sud Graylois (70) certaines parcelles présentent une larve pour trois talles avec des dégâts sur la moitié des dernières feuilles. Il existe peu de référence : le seuil se situe autour de 1 larve par talle (0,5 à 1,5 larve/talle). En tout état de cause ne pas laisser les larves détruire plus de 10 à 20 % de la surface foliaire.

Préconisation :

Tordeuse (*Cnephasia*) : le seuil d'intervention conseillé est de 1 larve mineuse pour 20 talles. En cas de besoin intervenir avec une pyréthrinoïde autorisée (consulter le dépliant vert foncé).

Léma : Si plus de 10 à 20 % de la surface foliaire est détruite, intervenir avec une pyréthrinoïde. Surveiller également les avoines de printemps.

TOURNESOL

Stade : 6-8 feuilles à bouton étoilé.

Pucerons

Régression des populations suite à l'intervention des auxiliaires sauf dans quelques parcelles où des pullulations sont toujours constatées. Le stade bouton étoilé marque la fin de la période de sensibilité aux pucerons.

Phomopsis

Le seuil de 50 % de maturation des asques, (à partir duquel le risque de contamination devient potentiellement important) est atteint sur les sites suivants :

Lieu	Depuis le
Sens (89)	7/06
Auxerre (89)	7/06
Chablis (89)	4/06
Avallon (89)	4/06
Donzy (58)	4/06
Dijon (21)	4/06
Beaune (21)	3/06
Cugney (70)	30/05
Brazey en Plaine (21)	29/05
Chamblay (39)	29/05
Chemin (39)	25/05

A Bléneau, Coulours, Cruzy, Grandchamp, Savigny S/Clairis (89), Chatillon S/Seine (21) et Mâcon (71) ce seuil n'est pas encore atteint.

La forte pluviosité du 29/05 au 6/06 a été favorable aux projections et aux contaminations. Depuis le 6/06 le comptage des spores dans les pièges et les simulations indiquent une diminution des projections.

La prise de décision concernant le traitement doit s'appuyer sur trois facteurs :

- la sensibilité de la variété (cf classement du CETIOM),
- le stade du tournesol : les parcelles les plus précoces sont davantage concernées par la période de contamination de fin mai-début juin,
- la quantité d'inoculum présente, indiquée par la cartographie des dégâts de 1994 : l'Yonne et la Nièvre sont les départements le plus à risque, surtout dans leur façade Ouest, ainsi que le secteur de Mâcon. La plaine de Dijon et la Haute-Saône sont peu concernées (seulement pour les variétés sensibles ou pour des parcelles à fort risque agronomique), le Val de Saône, la plaine de Chemin et la vallée de la Loue sont intermédiaires (cf AA n° 23 du 5/10/94).

Préconisations :

➢Sur la plaine de Dijon et de Beaune et dans les postes de Bourgogne où le seuil de 50 % de maturation n'est pas atteint, attendre.

➢Ailleurs :

■ Sur les variétés sensibles ou très sensibles actuellement au stade 7 paires de feuilles à bouton étoilé (parcelles précoces), intervenir dès réception de ce bulletin dans le val de Saône, la plaine de Chemin et la vallée de la Loue (périmètre délimité approximativement par Brazey-en-Plaine, Navilly, Petit-Noir, Chaussin, Chamblay).

En Haute-Saône, ce type de parcelles (variété sensible, semis précoce) sera certainement le seul pouvant justifier un traitement cette année ; intervention à prévoir rapidement.

Choisir de préférence une morpholine (Corbel à 0,8 l/ha, Corvet flo à 2,5 l/ha) ou un mélange Corbel 0,4 l/ha + Punch CS 0,4 l/ha. Cette association n'est pas autorisée à ce jour sur la culture mais représente un mélange extemporané de spécialités homologuées pour cet usage et a donné par ailleurs de bons résultats en expérimentation. Son utilisation se fait sous la responsabilité de l'utilisateur.

Pour les variétés d'une sensibilité de type Albena cette première vague de contaminations semble présenter moins de risque.

■Sur parcelles plus tardives, actuellement au stade 12 feuilles ou moins (majorité des parcelles de l'Yonne, du Nord de la Nièvre,...), et toutes variétés confondues, attendre un prochain bulletin.

POIS

Stade : Gousses plates deuxième niveau.

Ravageurs

Le vol de **pucerons** du pois (*Acyrthosiphon pisum*) est très réduit cette année à la tour d'Auxerre. Dans les parcelles, le nombre de pucerons par plante a peu évolué depuis début juin ; il reste inférieur à 10.

Un insecticide n'est actuellement pas justifié. Surveiller l'évolution des populations jusqu'à la fin floraison.

Le vol de **tordeuses** a débuté le 29 mai à Champlost (89) le 1er juin à Comblanchien (21), le 6 juin à Bretenières (21), le 8 juin à Lux (21) et le 10 juin à Narcy (58) ; le nombre maximum de captures cumulées (30 à Bretenières) et le stade actuel des pois **ne justifient pas une intervention.** Rappelons que le seuil de traitement en pois protéagineux est de 400 captures cumulées.

Maladies du feuillage

La situation reste généralement saine. Les premiers symptômes de **botrytis** (et **d'anthracnose**) sont observés en parcelles témoins non protégées.

Préconisation : Réaliser la seconde intervention fongicide 15 jours après la première.

*

* *